

Le statut, rien que le statut !

Retrait des réformes Darmanin-Blanquer

Le ministre de l'Action publique vient de lancer une bombe contre le Statut général : généralisation des recrutements sous contrat, démantèlement des services publics, suppressions de dizaines de milliers de postes, mise en place d'un plan de départs dits «volontaires», privatisation des missions... Au même moment, le gouvernement présente son projet de régime universel de retraites par points, qui vise à liquider l'ensemble des régimes existants, et en particulier le Code des pensions, ce qui conduira obligatoirement à une retraite à minima pour tous. «*Ce n'est pas une réforme, c'est un projet de société*», dit le Haut-Commissaire à la réforme.

Casser le statut, contractualiser l'emploi, privatiser les missions, c'est en effet un choix de société : les plus riches auront le meilleur service rendu au détriment de la plus grande majorité des usagers devenus des clients.

Les contre-réformes Blanquer : outils pour casser les statuts

Fusion des académies, loi «école de la confiance», aggravation de PPCR, suppressions de milliers de postes d'enseignants et d'administratifs... : le ministre Blanquer décline son agenda social contre les statuts. C'est dans ce cadre que s'inscrit le prétendu «pré-recrutement» prévu dans le projet de loi sur l'école de la confiance dont la conséquence sera de confier des classes à des personnels non qualifiés et de mettre en place un vivier de contractuels avec ceux qui ne seront pas reçus aux concours.

Rémunération au mérite et fin des garanties collectives

C'est la «culture de l'évaluation» et le passage «d'une gestion statutaire de masse à une logique de personnalisation, de responsabilisation et de valorisation des parcours des professeurs». Le ministre entend s'appuyer sur l'évaluation PPCR des personnels et son cortège d'arbitraire pour individualiser les carrières et faire sauter les garanties collectives. Cela va aussi de pair avec l'augmentation significative des postes à profil, pour lesquels le recrutement est confié au chef d'établissement. Rappelons que PPCR a aussi conforté le gel de la valeur du point d'indice, en plaçant sa revalorisation sous des indicateurs macro-économiques, outils de la politique d'austérité.

Plan de départs dits «volontaires»

Une agence de reconversion pour les agents de l'État devrait voir le jour en juillet 2019. A la rentrée prochaine, dans le cadre des suppressions de postes déjà annoncées et de celles qui sont programmées, verra-t-on dans ce ministère des personnels, notamment ceux touchés par les conséquences de la réforme territoriale, ou des enseignants poussés vers la sortie pour qu'ils se «reconvertissent» en dehors de la Fonction publique ? Tout le monde sait que la suppression de 50.000 postes de fonctionnaires d'État et 30 milliards d'économies d'ici 2022 implique d'en supprimer 20 à 25 000 dans l'Éducation nationale.

Pour le Gouvernement l'avenir des personnels se résume au gel de la valeur du point d'indice, aux suppressions de postes, à la casse de leurs garanties statutaires et de leur système de retraite.

Pour ce qui nous concerne, les revendications FO sont claires : nous entendons défendre le Statut général et les statuts particuliers, maintenir le Code des pensions civiles et militaires, obtenir l'augmentation de la valeur du point d'indice (qui a perdu 16% de sa valeur depuis 2000).

C'est le mandat que la FNEC FP-FO a toujours défendu. C'est le mandat qu'elle portera dans les différents scrutins des élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre.

Face aux contre-réformes Darmanin et Blanquer, la FNEC FP-FO propose aux personnels de multiplier les AG, les réunions syndicales, pour réaffirmer les revendications, et préparer les conditions du rapport de force pour gagner.